

Gisèle Halimi, une farouche liberté !

En 1927, Gisèle Halimi vient au monde. Elle grandit dans une famille tunisienne défavorisée, benjamine de quatre enfants.



Très vite, elle réalise qu'elle n'est pas traitée de la même manière que ses frères. On la prépare à devenir une parfaite femme au foyer.



Mais Gisèle veut être libre, échapper à son destin tracé pour elle. À 12 ans elle entame une grève de la faim pour faire entendre ses revendications.



À 18 ans elle s'envole pour Paris, bien décidée à faire des études et devenir avocate.

En 1960, elle prend la défense de Djamilia Boupacha, militante du FLN, torturée et violée par des soldats français.

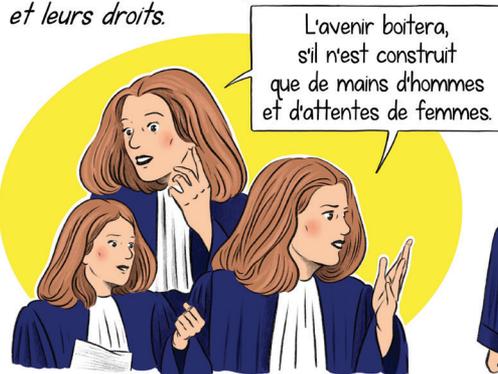
Grâce à son travail, sa ténacité et son engagement, elle sauve une vie et dénonce un système. De retour à Paris, elle y rencontre Claude Faux et l'épouse en deuxième noce en 1961.



Ne supportant pas l'injustice, elle se découvre une véritable vocation, soutenir les femmes et leurs droits.

Le jugement du procès de Bobigny fera date dans l'histoire des femmes et de l'avortement. Après la relaxe de la jeune avortée, deux des femmes accusées de complicité ont aussi été relaxées.

En 1974, Elle travaille à un projet de loi sur l'IVG, soutenu par la ministre de la Santé de l'époque, Simone Veil.



Gisèle Halimi évolue au sein des plus grands noms de l'époque, Simone de Beauvoir, Simone Veil, Françoise Sagan et Jean-Paul Sartre qu'elle a défendu. Elle poursuit ses combats pour la répression des viols, mais aussi une parité plus respectée dans tous les domaines.

Jusqu'à son dernier souffle, elle garde une volonté intacte de transmettre aux nouvelles générations le flambeau de la révolte.



Elle s'éteint en 2020 entourée de ses 3 fils et de sa petite fille.